

agents de sécurité dans certains musées nationaux, rapport qui constitue une réponse aux nombreuses questions qui m'ont été posées à la Chambre depuis quelques jours.

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'IRAQ—PROTESTATION PAR SUITE DE L'EXÉCUTION DE JUIFS

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, tous les députés sont révoltés, j'en suis sûr, par les récents événements d'Iraq. Le gouvernement canadien, et bien des Canadiens, je le sais, ont été bouleversés en apprenant l'exécution publique de 14 ressortissants irakiens, dont neuf de foi juive, accusés d'espionnage. Comme le secrétaire général des Nations Unies l'a signalé, les procès et les exécutions en masse sont toujours déplorables. Ils sont d'autant plus répugnants et dangereux qu'ils enveniment les passions et attisent la haine aveugle. Le gouvernement canadien approuve sans réserve la déclaration du secrétaire général et l'initiative qu'il a prise.

Ce qui doit surtout nous préoccuper tous en ce moment, c'est que le gouvernement irakien se proposerait, paraît-il, de juger à nouveau en masse 35 personnes, dont 13, dit-on, sont de religion judaïque, pour répondre à des chefs d'accusation similaires. J'espère que cette nouvelle n'est pas exacte. En dehors de considérations primordiales d'ordre humanitaire, le gouvernement canadien se préoccupe vivement des effets possibles de ces événements sur la poursuite de la paix au Moyen-Orient. De tels actes ne peuvent que retarder et empêcher une solution équitable d'intervenir. Malgré la consternation bien compréhensible que ces événements ont causée en Israël, je demanderais au gouvernement de ce pays de s'abstenir de représailles.

Les effusions de sang, les actes de violence, les représailles et l'hostilité renouvelée dans la région durent depuis trop longtemps et il faut y mettre fin. On y parviendra seulement grâce à un règlement pacifique et accepté du différend israélo-arabe. Le gouvernement canadien recommande instamment aux grandes puissances qui ont une responsabilité particulière, en vertu de la charte des Nations Unies, d'assurer le maintien de la paix, de s'engager entièrement dans la voie de la conciliation et d'appuyer activement les efforts du représentant spécial du secrétaire général, l'ambassadeur Gunnar Jarring, pour établir une paix juste et durable. Il incombe en définitive aux intéressés eux-mêmes de conclure une entente, mais l'assistance des grandes puissances peut être indispensable si on veut sortir de cette impasse.

[L'hon. M. Pelletier.]

La position du gouvernement canadien doit être signalée au gouvernement irakien par l'intermédiaire de l'ambassadeur du Canada en Irak.

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, comme le ministre et le secrétaire général des Nations Unies, nous déplorons naturellement les exécutions brutales en Irak. Le monde n'a guère besoin qu'on lui rappelle la gravité de la situation au Moyen-Orient et l'urgence d'une solution.

Les dernières propositions de l'Union des républiques socialistes soviétiques méritent une étude détaillée et sympathique de la part des États-Unis et, naturellement, des autres pays du monde, car si les grandes puissances—pour employer une vilaine expression—ne s'entendent pas pour trouver une solution et assurer la paix dans cette partie du monde, aucune paix durable n'est possible.

Qu'on ne me croie pas présomptueux, mais je voudrais féliciter le président des États-Unis qui, dans une déclaration publique il y a un jour ou deux, a fait montre d'une attitude sensée, calme et impartiale quant à la proposition russe pour le règlement de la situation au Moyen-Orient. Entre-temps, nous avons ressenti l'agonie de nos frères israéliens, et nous sommes bouleversés par cette nouvelle preuve de la brutalité de l'homme envers l'homme; les Juifs, bien entendu, en ont trop souvent été les victimes dès l'aube de l'histoire de l'humanité.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, nous déplorons évidemment, tout comme le ministre et le secrétaire général des Nations unies, les procès collectifs et les exécutions massives d'Irak. Je tiens à féliciter le ministre d'avoir protesté contre ces actes avec un tel empressément. Même si, comme vous le savez, je suis moi-même Juif, je tiens aussi à appuyer le ministre quand il incite Israël à ne pas user de représailles comme il l'a fait en d'autres occasions.

Les pays du Moyen-Orient doivent de toute urgence, aujourd'hui comme depuis bien des années, se mettre en quête de la paix. Les attaques et les contre-attaques, même justifiées, ne peuvent faire avancer la cause de la paix dans cette partie du monde. Sur ce chapitre, je ne peux que sentir sourdre en moi un certain désespoir à la pensée que la situation au Moyen-Orient ne menacerait pas à ce point la vie des peuples de ces régions ni la paix mondiale, n'était le fait que les grandes puissances fournissent délibérément de nouvelles armes aux belligérants, surtout aux États arabes depuis la guerre de juin, ce qui les pousse à croire que, de nouveau, ils peuvent essayer d'effacer l'État d'Israël de la